

L'ABC du Pilat, finalisation et poursuite

8 juin 2023





ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES PILAT BIODIV'

Pilat Biodiv' Rechercher une espèce Rechercher une commune

Bienvenue sur l'atlas de la biodiversité du Parc du Pilat

Le Parc naturel régional du Pilat met à votre disposition l'ensemble des espèces sauvages observées sur son territoire par ses agents et son réseau de partenaires.

Chaque nouvelle observation alimente en temps réel les fiches de chaque espèce que vous consultez, dans une volonté de partage et d'enrichissement des connaissances sur la biodiversité.

Cet atlas vous présente des observations réalisées dans le cadre de différents protocoles scientifiques et études menés sur le territoire.

Cependant, il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif ni d'une répartition complète des espèces du Pilat.

[En savoir plus](#)

© Guillaume CHORONON - PNR du Pilat
Polyommatus icarus (Linnaeus, 1758)
Azuré de la Bucane (L), Argus bleu (L), Azuré d'icaré (L), icare (L), Lycaené icare (L), *Piros* icare (L)



ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES PILAT BIODIV'

Pilat Biodiv' Rechercher une espèce Rechercher une commune

Observatoire de la DIVERSITÉ du Parc du Pilat

INPN **LPO** **AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUFÉRIE-INDRE-ALBRE**

Parc naturel régional du Pilat

Autre(s) portail(s) :

Classe : Amphibia > Ordre : Urodea >
Famille : Salamandridae > Genre : Salamandra

Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758) © P. Gourdain - CC BY-NC-SA

Informations sur l'espèce

Description **Milieu** **Statuts de protection** **Synonymes**

Non renseignée pour le moment.

Autres sources d'informations sur l'espèce :

INPN **W**

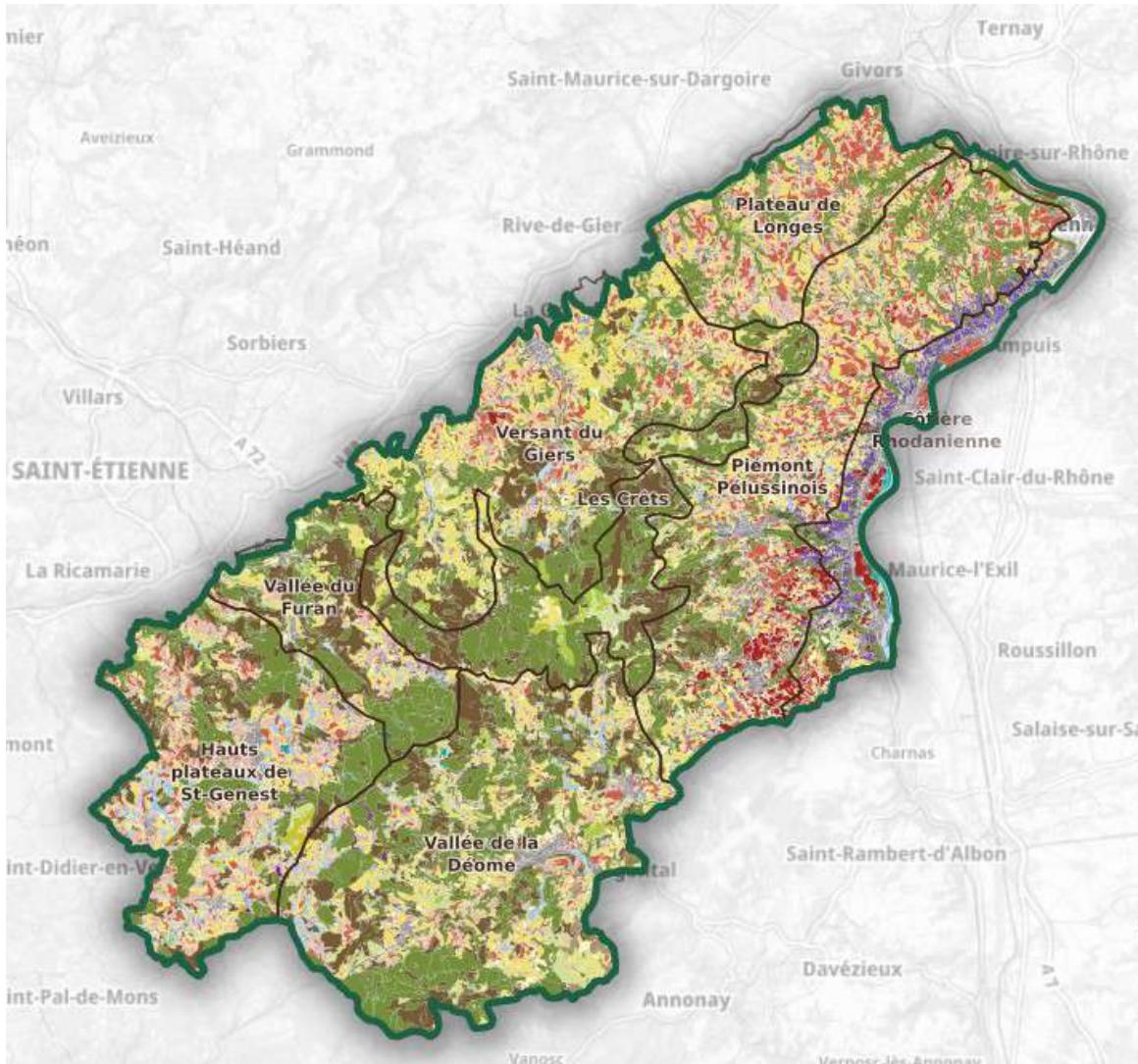
Observations mensuelles

Mois	Nombre d'observations
Janvier	20
Février	18
Mars	95
Avril	80
Mai	65
Juin	80
Juillet	10
Août	10
Septembre	10
Octobre	80
Novembre	40
Décembre	15

504 observations
40 communes
104 observateurs
1ère observation



ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES CARTOGRAPHIE DES HABITATS



STRATÉGIE BIODIVERSITÉ SEM - 8/06/23



ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES

LES FICHES COMMUNALES



Le Parc
nous informe

La biodiversité à Farnay

D'APRÈS LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Depuis 2018, avec les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le Parc du Pilat a hiérarchisé, complété et homogénéisé les connaissances naturelles.

Les données présentées sur ce document ont été recueillies entre janvier 2010 et mars 2021. Elles ne sont pas exhaustives, on ne connaît jamais tout d'un territoire. Elles font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité de chaque commune.

FARNAY : FICHE D'IDENTITÉ

Département de la Loire
Saint-Étienne Métropole
Superficie : 7,93 km²
Nombre d'habitants : 1393
Altitude minimale et maximale : 315 m - 792 m



DIVERSITÉ DES ESPÈCES CONNUES À FARNAY

Représentativité des différents groupes d'espèces de la commune (bleu) par rapport aux autres communes du Parc (vert).
Voir détails page suivante.



Une faible proportion représentée ici indique un niveau faible de diversité ou un manque de prospection.

LES CHIFFRES CLÉS

10 833 OBSERVATIONS

350 ESPÈCES DONT

25 MENACÉES

LE MILIEU NATUREL DOMINANT LES PRAIRIES NATURELLES



L'ESPÈCE PHARE



STRATÉGIE BIODIVERSITÉ SEM - 8/06/23



ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES

LES FICHES COMMUNALES

LES ESPÈCES À FARNAY

Les écosystèmes et la biodiversité qui s'y abrite, sont en constante évolution. Ces chiffres sont une photographie à un instant t de ce que l'on connaît sur la commune entre janvier 2010 et mars 2021.

GROUPES D'ESPÈCES	NOMBRE D'ESPÈCES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE D'ESPÈCES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)
Oiseaux	129 (226)	10 002 (284 791)	23 (63)	2 405 (60 536)
Mammifères	31 (70)	300 (12 690)	1 (14)	69 (1 793)
Amphibiens	10 (16)	204 (3 800)	1 (3)	16 (309)
Reptiles	6 (19)	63 (4 699)	0 (1)	0 (104)
Insectes	26 (348)	58 (9 881)	0 (1)	0 (5)
Fleurs	99 (1 085)	154 (42 485)	0 (26)	0 (849)
Mousses	49 (251)	52 (2 604)	0 (0)	0 (0)
Total	350 (2 014)	10 833 (380 950)	25 (108)	2 490 (63 604)

*Les espèces sur liste rouge régionale IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) sont les espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique).

3 ESPÈCES D'INTÉRÊT À FARNAY

SONNEUR À VENTRE JAUNE - *BOMBINA VARIEGATA*

Le sonneur à ventre jaune est un petit crapaud. Ses signes d'extinction: son fameux ventre jaune ou orange vif parsemé de taches sombres, et ses pupilles en forme de cœur. Seules quelques localisations de ce crapaud sont connues dans le Pilat.



BUSARD CENDRÉ - *SAXICOLA RUBETRA*

Le busard cendré niche au sol, souvent dans les champs de céréales. Il y a un nombre important de ses nids détruits lors des moissons. De plus en plus, de couples se reproduisent dans les landes et les friches naturelles, où les risques sont moindres.



HUPPE FASCIÉE - *UPUPA EPOPS*

Présente dans le Pilat pour sa période de nidification, son plumage orange barré de noir et de blanc, sa longue crête sur la tête, son long bec fin rendent la huppe fasciée facilement reconnaissable. Son chant est également unique: houp-houp-houp !



ZOOM SUR LES PRARIÉS NATURELLES

Les prairies naturelles présentent des façons très diverses selon leur altitude, leur exposition ou leur utilisation : prairie sèche ou humide, prairie pâturée ou fauchée, elles proposent une diversité floristique accueillante pour un grand nombre d'espèces.

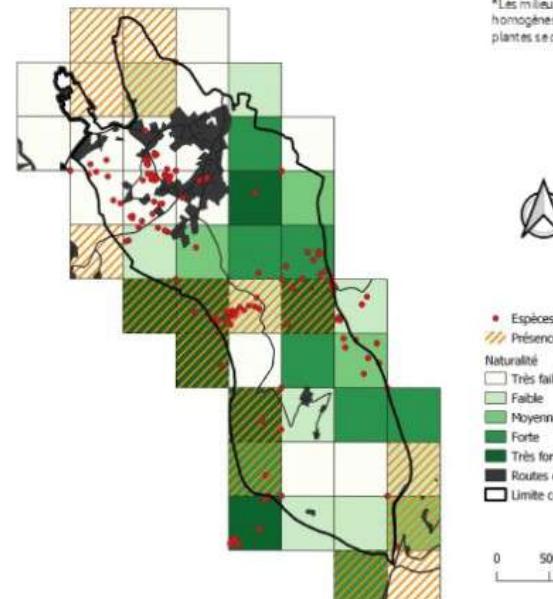
CARTE DU PATRIMOINE NATUREL À FARNAY

Cette carte a été élaborée à partir de 3 critères :

- Naturalité : dépend du niveau d'anthropisation du milieu
- Milieux patrimoniaux : milieux naturels* rares, exceptionnels et/ou quasi menacés, vulnérables, en danger d'extinction

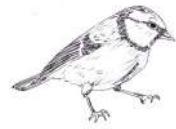
- Espèces sur liste rouge : espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique) au niveau régional

*Les milieux naturels sont des espaces homogènes où une association spécifique de plantes se développe.



Sources : Données sur l'occupation du sol issues de la carte des habitats naturels du CBNMC (2019), données d'observations issues de Pilat Biodiv' (2021).

Carte réalisée en 2021 par Marion BASSE, stagiaire au Parc naturel régional du Pilat.



ABC PILAT DES OUTILS POUR LES COMMUNES

LES FICHES COMMUNALES

ATOUTS

Certains milieux de la commune présentent un intérêt écologique pour la biodiversité :

Les **milieux agricoles**, mosaïque de cultures et de prairies, représentent des secteurs intéressants pour la faune et la flore.

Les **prairies naturelles** représentent une part importante des milieux ouverts agricoles et abritent une diversité floristique importante.

Des **éléments anthropiques** (murets, ponts, bâti ancien, tunnels...) peuvent être accueillants pour la biodiversité (reptiles, chiroptères, plantes...).

PISTES D'ACTIONS

IL EST TEMPS D'AGIR

Certaines pistes d'actions permettent de favoriser et préserver les espèces faunistiques et floristiques ainsi que les milieux naturels présents sur la commune.

- Communication / sensibilisation
ex : articles dans le bulletin municipal
- Gestion des espaces publics et du bâti communal
ex : adopter la gestion des espaces verts ou cycle de vie des pollinisateurs
- Aménagement du territoire
ex : bien choisir les secteurs d'urbanisation
- Protection d'espaces communaux, via des dispositifs contractuels ou réglementaires
ex : mise en place d'obligations réelles environnementales (contrat incluant des mesures de préservation des milieux)
- Implication des agents communaux
ex : formations
- Implication des acteurs économiques par de l'incitation ou de la communication
ex : intégration de clauses environnementales dans les baux ruraux
- Améliorer et continuer les connaissances sur la biodiversité
ex : mieux connaître les abeilles sauvages des espaces verts grâce au suivi photographique des insectes polliniseurs (SPIPoll).

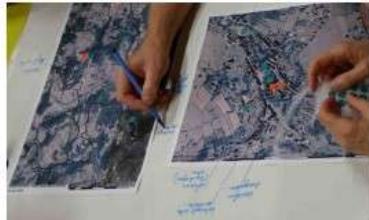
Les services du Parc du Pilat se tiennent à disposition pour initier ces démarches en faveur de la biodiversité.

PRESSIONS

Certaines pressions fragilisent la richesse écologique de la commune :

- la modification des prairies naturelles par modification des pratiques (fauche plus précoce, fertilisation...) ou disparition au profit des prairies temporaires
- la perte de cavités, habitats potentiels pour de nombreuses espèces (chevêche, chiroptères...) dans le bâti (habitations, ouvrages...) lors des rénovations
- la pollution lumineuse est une source de dérangement de la faune et de la flore, tout comme la pollution sonore

Le niveau de ces menaces pourrait être défini par un diagnostic détaillé de la commune.



Ateliers participatifs pour construire des projets communaux

© Parc naturel régional du Pilat - Septembre 2021 / Outils photographiques à l'usage des élus et agents du Pilat pour la finalisation du programme des Actes de la Biodiversité Communale

POUR ALLER PLUS LOIN

SUR LES ESPÈCES

Pilot Biodiv', Atlas de la biodiversité du Parc du Pilat - biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

SUR LES MILIEUX NATURELS

Carte des habitats naturels du Pilat - carto.parc-naturel-pilat.fr



Parc naturel régional du Pilat
2 rue René-42210 Pilat
04 76 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

www.parc-naturel-pilat.fr

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un regroupement de collectivités. Elles agissent de concert au faveur de ce territoire d'accès, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, passant par l'implantation, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.



STRATÉGIE BIODIVERSITÉ SEM - 8/06/23





SUITE DES ABC : ACCOMPAGNEMENT DE COMMUNES

Le parc accompagne des communes pour la réalisation de plans communaux biodiversité :

8 communes déjà impliquées.

2 sur SEM :
Farnay et Chateauneuf

1 AMI lancé en 2020.



La commune de Châteauneuf s'engage pour préserver la biodiversité

Après l'élaboration d'un diagnostic partagé entre les élus de Châteauneuf et le Parc du Pilat, quatre grandes orientations à mener durant le mandat ont été identifiées. Ces axes intègrent les objectifs de préservation et sensibilisation autour de la biodiversité, dans une optique d'amélioration du cadre de vie.

PARC DU MOLLARD, VITRINE DE LA BIODIVERSITÉ

Châteauneuf est en bordure du Parc du Pilat, commune liée entre la ville et la campagne. Une commune caractéristique de la vallée du Gier, où le sauvage s'invite aux portes de la Ville. Le Château du Mollard, symbole de cette liaison entre ville et campagne peut devenir un lieu d'accueil de la biodiversité et une vitrine pour les habitants et promeneurs.

Actions envisagées :

- Réaliser et mettre en œuvre un plan de gestion écologique
- En faire un support pédagogique (animations autour de la biodiversité et de la gestion)
- Rendre les bâtiments supports pour l'accueil de biodiversité

DES ESPACES VERTS SUPPORTS DE BIODIVERSITÉ

Les espaces verts peuvent être de réelles zones d'accueil pour la biodiversité. La commune de Châteauneuf porte le projet de faire évoluer leur gestion pour leur intérêt écologique mais aussi pour leur rôle pédagogique auprès des habitants. La commune souhaite ainsi initier les habitants à une autre vision de l'entretien des jardins.

Actions envisagées :

- Définir un plan de gestion différenciée
- Réaliser des massifs perennes et résistants avec l'utilisation de plantes vivaces
- Transférer et partager ses expériences avec d'autres communes
- Relier biodiversité et fleurissement

POLLUTION LUMINEUSE

À l'interface entre le Pilat et la vallée du Gier, Châteauneuf est une porte d'entrée vers le milieu naturel. Mais la lumière artificielle peut se révéler une barrière infranchissable pour la faune nocturne. La commune s'engage à faire évoluer son éclairage public.

Actions envisagées :

- Identifier les enjeux de l'éclairage (notamment les impacts sur les milieux naturels) et les modalités d'évolution
- Organiser des temps de partages et de sensibilisation des habitants
- Adapter l'éclairage nocturne aux enjeux de biodiversité

INFORMATION ET IMPLIQUATION LES HABITANTS

La connaissance est un préalable nécessaire à toute action de préservation. Les élus de Châteauneuf souhaitent faire découvrir la nature de la commune aux habitants, tout en les impliquant dans sa préservation.

Actions envisagées :

- Valoriser le patrimoine naturel de la commune dans les bulletins municipaux et sur le site internet
- Proposer aux habitants des temps de partages et d'implications lors d'événements communs
- Communiquer, notamment via le concours "maisons fleuries"

Le Parc du Pilat s'engage à accompagner la commune pour chacun de ces projets. La commune s'engage à mener à bien ces projets en intégrant la biodiversité comme fil conducteur et critère de choix dans les décisions à prendre.



Merci pour votre attention



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaï 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
[Facebook.com/Parcdupilat](https://Facebook.com/ParcduPilat)

www.parc-naturel-pilat.fr